

Retrait des commandes à la permanence du CSE Technocentre au bâtiment la Ruche

Toute commande de billetterie passée avant le mercredi 17h00 sera disponible pour retrait dès le vendredi matin à la permanence du CSE TCR Ruche

La permanence du CSE TCR Ruche est ouverte tous les jours ouvrés :

- **De 8h00 à 10h00 et**
- **De 12h00 à 14h00**

Au moment du retrait, les adhérents seront invités :

- À confirmer leur identité (badge ou autre pièce d'identité, ...)
- À vérifier la validité de la commande
- À signer une feuille d'émargement validant le retrait

Il sera possible, pour un adhérent, de retirer la ou les commandes d'autres adhérents. Pour cela il lui sera demandé de présenter :

- Son badge ou autre pièce d'identité
- Une photocopie du badge, ou autre pièce d'identité, de l'adhérent pour qui il effectue le retrait
- Une note manuscrite de la part de ce dernier donnant mandat pour effectuer ce retrait et précisant son identité

Mis à jour le 28 septembre 2023